

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

---

# DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

**LE SAMEDI 18 JANVIER 1896**

POUR LA

**DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES**



GENÈVE

IMPRIMERIE REY & MALAVALLON

1896

# DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. le professeur Alfred MARTIN

Recteur.

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a un an, l'Université célébrait l'inauguration de son drapeau; dans la soirée, après une promenade aux flambeaux dans les rues et sur les ponts de la ville, MM. les Étudiants se sont rendus au Bâtiment électoral, où ils ont été rejoints par leurs professeurs. Nous avons conservé un agréable souvenir de ce jour de fête, grâce à l'excellent esprit qui animait la jeunesse universitaire.

Aujourd'hui, la séance sera, je ne dirai pas plus sérieuse, mais plus austère; peut-être l'est-elle par trop; peut-être poussons-nous trop loin la crainte de la mise en scène, et notre Université évite-t-elle à l'excès, les occasions de s'affirmer. Il est bon de constater, périodiquement et avec un peu de solennité que, comme son nom l'indique, notre école supérieure constitue une unité, une personne morale bien vivante et fortement constituée.

Mais, au moment même, où nous nous réjouissons de la prospérité de notre Université, ne faut-il pas que, par un contraste fréquent dans toutes les choses de ce monde, je me trouve obligé de rappeler une mort qui a été une très grande perte. — Carl Vogt a succombé le 5 mai dernier, à la maladie qui, depuis longtemps minait son corps, sans atteindre sa vive intelligence. Vous ne demandez pas de moi que je fasse ici la biographie de ce savant illustre, mais il n'est que justice de rendre hommage à l'un des principaux fondateurs de la Faculté de Médecine, — et de commémorer le souvenir d'un maître qui, pendant plus de quarante ans, a réuni autour de sa chaire, une foule d'élèves venus de tous pays; et qui dans son laboratoire, inspirait à cette jeunesse studieuse, le goût des recherches scientifiques.

Nous avons dû, à regret, enregistrer deux démissions. M. le

professeur Eugène Richard, qui, pendant son trop court passage dans la Faculté de Droit, avait su donner à l'enseignement du droit commercial, un charme et un intérêt exceptionnels, a renoncé à ses fonctions pour en remplir d'autres, plus élevées, où il rend à notre école des services signalés.

M. Edouard Rod s'étant fixé à Paris, a quitté la Faculté des Lettres, dans laquelle il tenait une place brillante.

L'obligation de combler ces vides, a imposé aux autorités compétentes, une tâche délicate, et des préoccupations qui, nous pouvons bien le dire, n'ont pas été légères.

Le Conseil d'État a nommé professeur ordinaire de littérature française, improvisation et diction, M. Bernard Bouvier, qui occupait la chaire de langue et littérature allemandes. — M. Émile Redard a été nommé professeur ordinaire de langues et littératures du Nord et le champ de l'enseignement de M. Ernest Muret, professeur ordinaire de langues romanes, a été étendu dans une large mesure : sa chaire portera le titre de philologie et littératures romanes.

M. Émile Yung succède à M. Vogt comme professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparées, et l'enseignement de la géologie et de la paléontologie a été rattaché à la chaire de minéralogie dont M. Duparc, professeur ordinaire, est le titulaire.

M. Louis Rehfoos, docteur en droit, qui depuis plusieurs années, était le suppléant de M. Richard, a été nommé professeur ordinaire de droit commercial.

Dans la Faculté des Sciences, notons plusieurs changements intéressants qui sont des progrès. M. Raoul Gautier, professeur ordinaire d'astronomie a été chargé du cours de géographie physique ; M. Philippe Guye, professeur extraordinaire est devenu professeur ordinaire de chimie théorique et technique ; M. Charles Cailler a aussi échangé le titre professeur extraordinaire, contre celui de professeur ordinaire de mécanique rationnelle.

Enfin, M. Maurice Bedot, docteur ès sciences, a été nommé pour le terme de trois ans, professeur extraordinaire de zoologie générale, en remplacement de M. Yung.

D'autre part, plusieurs professeurs extraordinaires, qui étaient arrivés au terme de leurs fonctions, ont été réélus ; c'est le cas de MM. Théodore Flournoy (psychologie physiologique) ; Charles Galopin (calculs de mathématique et de physique), et Albert Rilliet (cours spécial de physique), dans la Faculté des

Sciences ; et de M. Georges Favon (systèmes sociaux), dans la Faculté des Lettres et sciences sociales.

Le nombre des privat-docents qui se sont inscrits pour faire des cours a été assez considérable.

Dans la Faculté des Sciences, ce sont MM. Charles Sarasin, Fehr, Henri Auriol, Etienne Ritter. Dans la Faculté des Lettres et sciences sociales, MM. Winiarski et Émile Dunant ; dans la Faculté de Droit, MM. Philippe Dunant, Gabriel Odier et Combothocra ; dans la Faculté de Théologie, MM. Hippolyte Balavoine et Tony André ; dans la Faculté de Médecine, MM. les docteurs Wyss, Audéoud et Béatrix.

Nous apprécions, chaque année davantage, les services éminents que nous rend la Société Académique. C'est grâce à elle, grâce aussi à la bienveillance du Conseil administratif et du Département de l'Instruction publique, qu'une salle de travail pour les professeurs et les étudiants, doit être aménagée dans le bâtiment de la bibliothèque. Nous espérons que d'ici à peu de temps, elle sera prête à être utilisée.

C'est encore à l'initiative et à la générosité de la Société Académique que nous devons l'important ouvrage sur l'Histoire de l'Université, dont M. Ch. Borgeaud est l'auteur aussi savant que dévoué.

L'Université de Genève entretient des rapports cordiaux avec les autres écoles supérieures de la Suisse et de l'étranger. M. le Prof. Gourd, vice-recteur, a bien voulu la représenter, dans le cours de cet été, aux fêtes de l'Université de Lille. Et tout récemment, M. le Prof. Raoul Gautier a remis le diplôme de docteur *honoris causa* de notre Université, à deux savants vaudois, MM. les Prof. Charles Dufour et François Forel. C'est travailler à une œuvre éminemment utile, que de rapprocher les professeurs et les étudiants des différentes nations ; c'est contribuer à la paix universelle, par la diffusion des lumières, et la destruction des préjugés, entretenus par le chauvinisme.

Les bases d'une association universitaire internationale ont été posées à Genève même, mais jusqu'ici l'édifice projeté ne s'élève malheureusement pas beaucoup au-dessus des fondations.

Il n'est pas aussi avancé que le sont les palais de l'industrie et les maisons du village suisse qui, dans quelques mois seront animés par le mouvement et le bruit de la foule.

Notre Université a cru de son devoir de participer à l'Expo-

sition ; une surface relativement étendue lui a été réservée, et nous ne doutons pas qu'elle n'y fasse très bonne figure ; il est nécessaire qu'à côté des produits de l'industrie et du commerce, le public puisse constater les fruits du travail intellectuel de notre peuple.

Rappelons-nous, surtout, que pour l'Université, la meilleure exposition consiste dans le travail original et individuel, auquel elle donne naissance.

Messieurs les étudiants, permettez-moi de m'adresser directement à vous, puisque j'ai le grand plaisir de me trouver en votre compagnie. Je voudrais en finissant, vous adresser quelques paroles d'affectueux encouragement. Il y a peu de jours, nous célébrions l'anniversaire de la naissance d'un grand pédagogue. Pestalozzi disait que l'essentiel était, de donner aux enfants le goût du travail ; ce principe est encore plus vrai, appliqué à vous, Messieurs, qui n'êtes plus des enfants. Vos professeurs ne vous demandent pas de les croire sur parole, ni d'apprendre par cœur leurs cours ; leur ambition est de développer dans vos esprits, la capacité et l'habitude du travail, c'est pour cela que les exercices pratiques qui se font dans les laboratoires, dans les séminaires, et les conférences, prennent de jour en jour plus d'importance ; c'est aussi pour cela que les concours, comme ceux dont nous allons apprendre les résultats sont si utiles, même pour les auteurs qui ne sont pas récompensés par des prix et des mentions honorables ; ceux-là aussi méritent notre estime, notre reconnaissance, en même temps que nos critiques.

Il est un autre sentiment qui doit être entretenu parmi vous, Messieurs, c'est celui de la solidarité, et à ce propos, je ne négligerai pas de vous rappeler l'assurance pour le cas de maladie, que nous avons instituée, et qui, jusqu'ici, n'a pas trouvé parmi vous, la faveur à laquelle elle aurait droit.

Les étudiants ne doivent pas se considérer comme étrangers les uns aux autres. Quelles que soient leurs nationalités respectives ; ils sont unis par la communauté de jeunesse et d'aspiration, vers tout ce qui est vrai, beau et bien.

Ce qui est certain, c'est que rien de ce qui vous touche, Messieurs les étudiants, n'est indifférent à vos professeurs qui ont le désir et le droit d'être considérés par vous, comme de véritables amis.